



PRÉFET DE LA DORDOGNE

Construire un projet

Quelques repères méthodologiques

Diagnostic	Etat des lieux	Humain
		Financier
		Matériel
	Analyse	Forces
Faiblesses		
Mise en œuvre	Objectifs	Généraux
		Opérationnels
	Actions	Publics visés
		Partenaires
	Modalités	Financières
		Planification
Suivi	Evaluation	Intermédiaire
		Finale
	Evolution	Remédiation
		Prospective

Pilotage du projet

- La qualité du suivi du projet repose sur :
 - la constitution d'un comité de pilotage
 - la désignation d'un coordonnateur
- Le comité de pilotage doit :
 - initier le diagnostic partagé
 - définir les objectifs du projet
 - fédérer les acteurs éducatifs du territoire
 - assurer le suivi et l'évaluation du projet
- Le coordonnateur est le « chef d'orchestre » du projet, il :
 - repère et mobilise les acteurs éducatifs, les partenaires institutionnels
 - organise les réunions du comité de pilotage
 - propose une méthode de travail

Etat des lieux

- Caractéristiques du public : social, démographique, besoins
- Activités existantes : périscolaires, extrascolaires, associatives, familiales, etc... (quoi, quand, qui les propose)
- Aides financières existantes : contrats CEJ, CEL, etc...
- Locaux : école, accueil de loisirs, gymnase, terrains extérieurs, bibliothèque, salle municipale, etc...
- Intervenants : enseignants, ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, bénévoles, parents d'élèves, intervenants spécialisés, etc...
- Matériels : véhicule...

Du diagnostic aux objectifs

- A partir de l'état des lieux, des forces et faiblesses apparaissent
- L'analyse de ces atouts et contraintes permet de poser
 - des objectifs généraux. Les objectifs généraux sont l'expression d'une action orientée vers un résultat. Ils découlent à la fois du diagnostic et des finalités du projet. Ils expriment la volonté d'action et la pertinence de celle-ci par rapport à une situation de départ
 - des objectifs opérationnels. Les objectifs opérationnels sont la traduction concrète des objectifs généraux. Ils sont quantifiables et permettent un travail d'évaluation. Ils correspondent aux actions à mettre en œuvre

Des objectifs aux actions

- Les objectifs permettent d'envisager des actions:
 - Activités pour les enfants (culturelles, sportives, socioculturelles, scientifiques...)
 - Communication entre les acteurs (familles, enseignants, animateurs, élus, etc...)
 - Temps de concertation des acteurs
 - Articulation des différents temps
 - Périodicité des activités (atelier annuel, trimestriel, stage ...)

Evaluation

Elle doit porter sur :

- L'évaluation des effets des actions conduites. Pour cela, il faut définir :
 - des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour chaque action
 - des indicateurs de réussite
 - L'analyse des résultats quantitatifs et qualitatifs des actions conduites
 - Les écarts entre le prévisionnel et le réalisé,
 - L'évaluation des modalités de mise en œuvre du projet :
 - pilotage du projet éducatif territorial
 - financement des actions
 - opinions des acteurs
- L'évaluation doit permettre de définir les actions de remédiation à mettre en place

Quelques conseils

- Un projet est toujours perfectible, il faut faire et les améliorations / remédiations viendront au fur et à mesure
- Vous disposez de personnes ressources:
 - Coordonnateur enfance jeunesse
 - Fédérations d'éducation populaire et de jeunesse